



AGROALIMENTAIRE ■ Une acquisition qui renforce le pôle lyonnais Solexia

La société Vey (Polignac) reprend Sedivol

Vey, le volailler de Polignac a repris Sedivol, volailler à Isserteaux (Puy-de-Dôme).

Vey fait partie depuis 2008 du pôle agroalimentaire du fonds lyonnais d'investissement entrepreneurial Solexia (*). Le chiffre d'affaires prévisionnel de Vey, pour 2018, est de 15,2 M€. La société de Polignac emploie 46 personnes.

Ce fonds est né en 2005 du regroupement des participations détenues alors à titre personnel par Hervé Kratiroff (Groupe Valorel et Salaisons du Val d'Allier). Il a été rejoint en 2007 par Eric Versini.

Volailles fermières

Sedivol est la cinquième entreprise du pôle qui représente désormais 41,4M€ soit plus de 65 % du chiffre d'affaires total du groupe Solexia.

Créé en 1974, Sedivol élève des volailles fermières Label Rouge et IGP « Volailles fermières d'Auvergne » aux pieds des volcans d'Auvergne.

Pour Hervé Kratiroff, président de Solexia Agro et des volailles Vey, plusieurs points ont motivé la



POULET. Des spécialistes de la volaille fermière s'associent. PHOTO STÉPHANIE PARA

reprise de Sedivol par Vey : « Tout d'abord il est important de préciser que Vey est un confrère de longue date de Sedivol. C'est donc naturellement que Didier Vialon, le cédant de Sedivol, s'est tourné en premier lieu vers nous. Nos relations ont toujours été excellentes, nous échangeons quasi-

ment toutes les semaines et nous nous rendons beaucoup de services comme il est coutume de le faire dans le monde de la volaille ».

Cette reprise de Sedivol par Vey est avant tout destinée à réaliser des synergies de métiers comme par exemple, l'élargissement des gammes, de pro-

poser les volailles fermières jaunes de Vey aux clients de Sedivol, de profiter des savoir-faire de l'une des entreprises pour optimiser les process de l'autre. ■

Philippe Suc

philippe.suc@centrefrance.com

(*) Solexia Agro, ce sont : les Salaisons du Val d'Allier, Vey, Maison Chillet, le Graton lyonnais, Sedivol.